



Prendre connaissance des contrat assurances vie

Par **stef80**, le **08/12/2008** à **19:00**

comment prendre connaissance des contrats d'assurances vie souscrit par une personne decedée qui aurai souhaité desherité ses enfants?

Par **chaber**, le **09/12/2008** à **14:54**

Vous pouvez consulter l'AGIRA, recherche des bénéficiares en cas de décès, 1 rue Jules Lefebvre 75431 PARIS cedex 09 Mais cet organisme ne vous fournira pas les noms des bénéficiaires. Une solution est d'éplucher les comptes bancaires: grosse sortie d'argent au profit d'un assureur ou prélèvements réguliers. Mais l'assureur n'est pas tenu de vous préciser les bénéficiaires. mais vous aurez peut-être un moyen d'invoquer les primes excessives par rapport au patrimoine et à la quotité disponible.

Par **stef80**, le **11/12/2008** à **11:55**

merci de votre réponse mais j'ai déjà consulté l'agira en demandant si la personne decedée avait souscrit des assurances vie afin de vérifier que la réserve n'était pas atteinte hors l'agira m'a répondu que je n'étais pas bénéficiaire d'assurance vie. une question au gouvernement avait permis il y a quelque temps déjà de préciser le rôle de l'agira dans ce type de demande hors l'agira ne semble pas avoir conscience de son rôle.